

Communiqué de presse – 14.11.2011

Renforcer le Dialogue sur l'égalité des salaires

Les partenaires sociaux et la Confédération tirent un premier bilan.

Le bilan intermédiaire du Dialogue sur l'égalité des salaires, lancé il y a deux ans, est moins bon qu'on ne l'espérait. Mais l'intérêt témoigné par les entreprises affiche une tendance positive. Les partenaires sociaux et la Confédération veulent donner davantage de visibilité au projet et renforcer le Dialogue sur l'égalité des salaires, comme ils l'ont déclaré lundi lors de leur conférence de presse.

Si la participation au projet, avec seize entreprises, est décevante par rapport au but modeste de vingt entreprises par an visé au départ, on observe une dynamique croissante auprès des employeurs intéressés. Les partenaires sociaux doivent donner un nouveau souffle au projet et s'engager davantage pour que le Dialogue sur l'égalité des salaires figure en tête des priorités de leurs associations.

Défendre volontairement l'égalité des salaires

Le Dialogue sur l'égalité des salaires est un projet unique en son genre, qui fait œuvre de pionnier. Employeurs et employés se sont fixé pour but d'inciter un maximum d'entreprises à examiner de leur plein gré les salaires qu'elles versent et à corriger d'éventuelles discriminations. Il s'agit là d'une tentative sans pareille pour faire avancer le droit des hommes et des femmes à un salaire égal sans intervention dirigiste de l'Etat.

Stimuler les entreprises par une communication uniforme

Le bilan intermédiaire montre clairement qu'un programme de communication contraignant inciterait davantage d'entreprises à participer au projet. Il faut une stratégie claire pour motiver les entreprises en faveur du Dialogue sur l'égalité des salaires. Il faut aussi que les organisations faitières lui assurent un soutien plus direct. La Confédération fournit sa contribution au projet en le soutenant et en lui fournissant des conditions optimales.

Poursuivre le Dialogue sur l'égalité des salaires au moins jusqu'en 2014

Il y a trente ans que les entreprises sont tenues par la Constitution de respecter le principe de l'égalité salariale entre les hommes et les femmes qu'elles emploient. Pour que ce principe devienne réalité, il faut renforcer le Dialogue sur l'égalité des salaires. L'organisme responsable du projet entend le poursuivre au moins jusqu'en 2014. Si l'avenir devait montrer que les progrès escomptés se font désirer, le projet pourrait être interrompu plus tôt. Le Conseil fédéral et le Parlement devraient alors réfléchir aux mesures étatiques propres à imposer l'égalité salariale entre les sexes.

Contact/renseignements :

Jeanne Ramseyer, Office fédéral de la justice OFJ
+41 31 322 83 98; jeanne.ramseyer@bj.admin.ch